



Volume sur les audits d'états financiers

Rapport de la vérificatrice générale – Volume III – décembre 2019

Nos constatations

Excédent annuel, dette nette et état de la situation financière de la province de 2019

- L'excédent annuel a été de 73 millions de dollars, et la dette nette a augmenté de 33 millions de dollars en 2019
- La dette nette se situe maintenant à 14 milliards de dollars
- **Le gouvernement est encouragé d'établir des cibles pluriannuelles de réduction de la dette nette ou des cibles pour le rapport entre la dette nette et le PIB**

Résultats de notre audit de la province du Nouveau-Brunswick

- Préoccupés par la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités
- Plusieurs systèmes de TI clés sont désuets et la province est en train de les remplacer

Engagements financiers futurs

- Les états financiers indiquent 5,5 milliards de dollars en dépenses engagées à l'avenir
- La Loi sur l'administration financière est désuète et le Bureau du contrôleur devrait prendre l'initiative de la faire changer

Transparence de l'information financière

- Un milliard de dollars en dépenses fiscales ne font pas l'objet d'un examen de routine par les législateurs
- Aucune directive pour l'examen, l'approbation et la présentation de rapports en matière de programmes de dépenses fiscales
- Des catégories non descriptives comme « autres » et « général » sont utilisées dans les états financiers consolidés de la province

Endettement des gouvernements locaux

- Les gouvernements locaux ont des dettes de 950 millions de dollars garanties par la province

Évaluations foncières

- Préoccupés par les faiblesses relevées
- Huit recommandations pour améliorer les processus portant sur le contrôle de la qualité, les évaluations de masse, l'examen du travail des évaluateurs et l'examen de l'accès au système

Sites contaminés

- Les rapports techniques sont désuets pour appuyer le passif de 44 millions de dollars au titre des sites contaminés
- La province risque d'avoir à assainir les contaminants laissés par les locataires si ces derniers n'ont pas une assurance ou une sûreté financière (nantissement) actualisée en vigueur